

Je vous ai fait part franchement, ce soir, des problèmes et des considérations qui dictent notre attitude vis-à-vis des droits de la personne.

Je sais que pour la plupart d'entre vous cette question est hautement prioritaire. J'espère néanmoins que vous conviendrez que le choix d'une ligne de conduite face à ces violations est délicat, et sujet à de nombreuses considérations. La question des droits de la personne est l'une des plus complexes en politique étrangère parce qu'elle va au coeur de nos traditions et qu'elle constitue par conséquent un défi potentiel pour d'autres sociétés dont les traditions peuvent différer fondamentalement des nôtres.

En dépit de la nécessité de faire la part des choses et de garder parfois une attitude réservée, le Canada continuera à appuyer la cause des droits de la personne au niveau international, dans l'espoir légitime que nous pourrions éventuellement améliorer les conditions qui sont faites à nos frères humains.